

La méthode ConcerT0 en Pays de la Loire



juin 2020 - novembre 2022





La méthode ConcerT0 en Pays de la Loire

150 participants

Services de l'État, consulaires, territoires, associations, entreprises dont start-up, gestionnaires déchets...

4 problématiques retenues

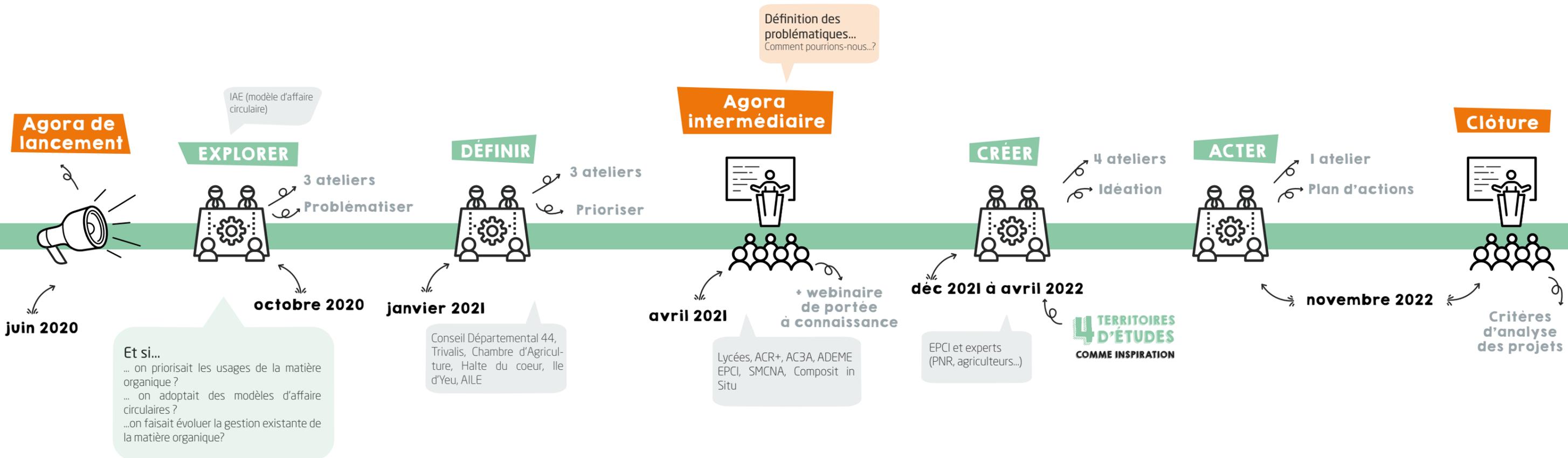
8 thèmes prioritaires

4 territoires d'étude

Communautés de communes et syndicats



30 mois de co-construction



ET APRÈS ?

SCÉNARISER, EXPÉRIMENTER

Des projets de gestion de la matière organique, concertés, collectifs et ancrés localement dans les territoires.



Un plan d'action concret, opérationnel et multi-acteurs qui permet de définir les facteurs de réussite au développement de projet collectif en lien avec la matière organique en Pays de la Loire



4 problématiques définies et étudiées

1. Comment pourrions-nous accompagner le changement des pratiques des usagers vers une gestion de proximité des végétaux aux échelles individuelles et collectives ?
2. Comment pourrions-nous valoriser les matières organiques de nos territoires pour des sols vivants et fertiles, en fédérant tous les acteurs ?
3. Comment pourrions-nous convaincre les acteurs de la collecte et du traitement à développer le tri à la source pour favoriser le passage de l'idée à l'action ?
4. Comment la gestion complémentaire des biodéchets et des boues d'assainissement peut-elle favoriser le retour au sol en boucle locale des flux de matière organique du territoire ?



En s'appuyant sur les 8 thématiques et les 4 problématiques définies lors des ateliers, les acteurs ont validé les critères d'un plan d'action opérationnel, efficace, collectif et concerté.

PORTER ET IMPLIQUER



- ☑ Le portage politique est indispensable pour mener à bien les projets dans la durée. La gouvernance doit être définie et concertée. Le point de départ est l'exemplarité des porteurs politiques. Pour cela leur montée en compétence et l'accompagnement sont importants en s'appuyant sur des retours d'expérience.
- ☑ Se faire accompagner en tant que collectivité dans le portage de leur plan d'actions via un appui technique et stratégique, et un soutien sur la méthode à mettre en place.
- ☑ Impulser des synergies entre toutes les parties prenantes (aidé par un portage solide).
- ☑ Proposer et animer un réseau local pour répondre aux besoins individuels et collectifs de chaque acteur.

RÉFLÉCHIR ET AGIR



- ☑ Réaliser un diagnostic de territoire avec un état des lieux et un schéma des flux.
- ☑ Mettre en place des actions concrètes avec un cadre bien défini : les objectifs à atteindre, un planning réaliste, un plan de financement, des critères sociaux, environnementaux et économiques.
- ☑ Assurer des moyens humains et techniques nécessaires.
- ☑ Structurer et accompagner le maillage des acteurs du territoire.

COMMUNIQUER



- ☑ Communiquer et sensibiliser de manière positive sur la boucle locale de la matière organique.
- ☑ Changer la sémantique, parler de ressources au lieu de déchets.



Que reprenez-vous de la démarche ConcerTO en Pays de la Loire ?

La démarche ConcerTO était une expérimentation pour laquelle 5 territoires nationaux à des échelles différentes ont joué le jeu. Nous étions le seul territoire avec une si vaste échelle : la Région. C'était à la fois pertinent dans notre rôle régional de coordination et d'animation. L'expérimentation a permis de constater que l'échelle la plus pertinente est plus en proximité avec les territoires. Cependant, il était pertinent et nécessaire de concerter tous les acteurs de la matière organique au niveau régional.



Jean-Michel BUF
Conseiller Régional
Délégué à l'économie circulaire

La méthode ConcerTO est adaptable à d'autres territoires si et seulement si les acteurs locaux sont impliqués.

Le fil rouge qui ressort de l'ensemble de la concertation à l'échelle de la région est la synergie et l'interconnaissance avec l'ensemble des acteurs. Le projet est une réussite s'il est multi-acteurs pour impulser les collaborations. La démarche doit devenir concrète afin qu'il y ait une continuité. Il est important de transmettre le message sur ce qui a été fait, ce que cela permet, les enseignements ressortis.



Fabienne MULLER
Coordinatrice technique et scientifique
à l'ADEME



Héloïse EVEN
Chargée de programme biodéchets
et bioéconomie à la Région

Les cinq territoires d'expérimentation dont la Région Pays de la Loire, ont permis de mettre en avant 10 étapes clés de la démarche et de définir l'échelle pertinente qui doit être suffisante pour la construction de filières pérennes et durables pour une démarche multi-flux, multi-acteurs et multi-filières.

Les participants : qu'allez-vous faire de cette démarche ?

